

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAN, IRAK

N° 45 – du 23 novembre au 30 novembre 2023

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : JORDANIE – LA GUERRE À GAZA AFFECTE DE PLUS EN PLUS L'ÉCONOMIE DU ROYAUME

Les fragilités macroéconomiques de la Jordanie pourraient être exacerbées par le conflit. Le ralentissement du tourisme pourrait à nouveau peser sur la balance des paiements. Le FMI prévoyait pour 2023 et 2024 une nette amélioration du déficit courant soutenue par des recettes touristiques favorables. Le secteur avait d'ores et déjà enregistré de très bonnes performances sur les huit premiers mois de 2023 : les recettes touristiques ont atteint 5,2 Mds USD, soit 83,4 % de la prévision annuelle du FMI. Or, on observe depuis le 7 octobre des annulations de réservations dans les hôtels – au moins 60 % des réservations ont été annulées en novembre selon l'association de l'hôtellerie. Le conflit pourrait également détériorer l'appréciation du risque pays, alors que la Jordanie est extrêmement dépendante des flux de financement externes. Le Royaume peine déjà à attirer suffisamment d'investissements étrangers pour stimuler la croissance et son développement. Si le fort soutien des bailleurs bilatéraux et multilatéraux n'est pas remis en cause pour le moment, la crise pourrait conduire à un renchérissement des conditions de financement.

LE CHIFFRE À RETENIR
12,2%
**PART DES RECETTES
TOURISTIQUES DANS LE
PIB EN 2022**

Des risques potentiels pèsent sur les chaînes d'approvisionnement et le secteur énergétique. Alors que la Jordanie importe 95 % de ses produits de base, des inquiétudes pèsent sur les chaînes d'approvisionnement, en raison d'incidents sécuritaires dans le Golfe d'Aqaba et des difficultés d'accès au port israélien de Haïfa - autre port utilisé par la Jordanie pour ses échanges avec l'Europe notamment. Le coût du fret n'aurait toutefois pas augmenté à ce stade. Par ailleurs, la Jordanie est particulièrement dépendante de ses voisins en termes d'hydrocarbures : produits pétroliers (d'Arabie Saoudite et d'Irak) et gaz (d'Israël). Si quelques perturbations ont été observées sur l'importation de pétrole brut en provenance d'Irak (qui couvrent environ 7 % des besoins pétroliers de la Jordanie et avec une décote de 16 USD par baril par rapport aux prix du Brent), le gaz - permettant de produire 68 % de l'électricité - continue d'arriver en Jordanie. Selon la revue MEES, les livraisons de gaz du gisement *Leviathan* au troisième trimestre de 2023 ont atteint un niveau record de 334 M CFD et restent stables depuis le 7 octobre. Néanmoins, la pression de l'opinion publique jordanienne sur l'accord gazier, plus globalement sur les accords qui lient la Jordanie à Israël, provoque des discussions à haut niveau sur la diversification de l'approvisionnement énergétique. La Jordanie a également confirmé que l'accord eau-électricité avec Israël et les Émirats Arabes Unis, fortement encouragé par les États-Unis, était reporté *sine die* (le deuxième MoU ne sera pas signé comme prévu en marge de la COP 28). Dans ce cadre, la Jordanie devait développer un projet de centrale solaire d'une capacité de 600 MW, financé la société émirienne Masdar, et exporter l'électricité produite vers Israël, qui devait fournir en retour à la Jordanie 200 M m3 d'eau désalinisée. L'accord pourrait être relancé à terme compte-tenu du besoin en eau considérable de la Jordanie.

La guerre à Gaza a déjà des effets sur les intérêts commerciaux français. L'ensemble des produits des pays occidentaux fait l'objet d'une campagne de boycott en Jordanie qui est couplée à un ralentissement important de la fréquentation des centres commerciaux, hôtels, cafés et restaurants. Les distributeurs de produits français sont directement affectés ; ils accusent tous une baisse importante de leurs ventes au mois d'octobre, aggravée au mois de novembre (de -30 % à -50/60 %, en glissement annuel). Les filiales d'entreprises françaises sont touchées de manière hétérogène, selon les secteurs et leur lien direct ou non avec les consommateurs.

Service Économique d'Amman

ÉGYPTE

1. ADOPTION D'UNE MESURE EN FAVEUR DU PAIEMENT DE LA TVA EN DEVISES.

Certains opérateurs sont désormais tenus de régler leur taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en devises étrangères si le service ou le produit qu'ils proposent est facturé ou payé en devises étrangères, selon [un amendement réglementaire](#) à la loi fiscale unifiée, introduit le 22 novembre 2023. Cette nouvelle obligation, qui comporte certaines exceptions, ne s'applique pas aux importateurs mais aux vendeurs de services et produits payés localement en devises, notamment dans l'industrie touristique qui enregistre une fréquentation record (+30 % en glissement annuel sur les dix premiers mois de 2023). Cette décision vise notamment à lutter contre la pénurie de devises.

2. RECONDUCTION DU MANDAT DU GOUVERNEUR DE LA BCE.

Le Président Abdel Fattah El Sisi a reconduit Hassan Abdalla au poste de gouverneur de la Banque Centrale d'Égypte (BCE) pour un deuxième mandat d'un an, dans le cadre d'un remaniement du conseil d'administration, selon [une décision](#) publiée au Journal officiel dimanche 26 novembre 2023. Hassan Abdalla avait été nommé gouverneur par intérim de la BCE à la suite de la démission inattendue de Tarek Amer en août 2022. Le banquier Tarek El Kholy revient quant à lui à la BCE en tant que gouverneur adjoint après un mandat de cinq ans à la tête de SAIB Egypt et avoir exercé différentes fonctions à la BCE auparavant. Il rejoint Ramy Aboulnaga qui a été, lui aussi, reconduit dans ses fonctions de vice-gouverneur pour un an supplémentaire.

3. ADOPTION D'UNE LOI VISANT À RÉGULARISER LES BÂTIMENTS ILLÉGAUX.

Le Parlement a approuvé le 21 novembre la loi dite de «réconciliation» visant à légaliser certaines constructions informelles. Les propriétaires d'immeubles construits avant le 15 octobre 2023 qui ne respectent pas la réglementation (hauteur, zone de construction, raccordement aux services publics, etc.), peuvent régulariser leur situation en s'acquittant d'une redevance. Cette loi vise à combler les lacunes d'une législation de 2019 en introduisant une méthodologie plus stricte et une analyse des dossiers au cas par cas. Le gouvernement prévoit de collecter 100 Mds EGP (3 Mds EUR), et 22 Mds EGP (649 M EUR) ont déjà été recueillis. Cependant, certaines structures illégales,

notamment le long du Nil, ne rentrent pas dans le cadre de cette loi et risquent la démolition.

IRAK

1. MOODY'S MAINTIENT LA NOTATION SOUVERAINE DE L'IRAK À « CAA1 » AVEC UNE PERSPECTIVE STABLE.

L'agence Moody's a maintenu, le 24 novembre, sa notation à « Caa1 » pour le risque de crédit en Irak. L'agence a relevé notamment la faiblesse institutionnelle du pays et la dépendance de l'économie au pétrole. À ce titre, Moody's a noté la vulnérabilité du pays à la transition énergétique mondiale, d'autant plus que de nombreux obstacles institutionnels, sociaux et politiques empêchent le gouvernement d'entreprendre les réformes nécessaires à la diversification de l'économie. La perspective stable est, elle, justifiée par la faible dette publique (notamment externe) et la forte position de la Banque Centrale d'Irak en termes de réserves de devises étrangères (qui s'élèvent selon elle à 110 Md USD). Standard and Poor's avait également maintenu sa notation souveraine à B- en septembre 2023.

2. INPEX VEND SA PARTICIPATION DANS LE CHAMP PÉTROLIER D'ERIDU À LUKOIL.

Le groupe pétrolier japonais Inpex a reçu l'accord des autorités irakiennes pour céder sa participation (40%) dans le développement du champ de pétrolier d'Eridu/Bloc 10 au groupe pétrolier russe Lukoil qui deviendra ainsi l'opérateur à 100% de ce champ. La production du champ d'Eridu (découvert en 2017), devrait dans un premier temps atteindre 30 000 barils/jour (b/j) en 2025, avec un objectif de production stabilisé (*plateau production target*) de 250 000 b/j. Début novembre, Lukoil avait signé avec la compagnie pétrolière publique Basrah Oil Company, un accord pour l'extension de 10 ans (jusqu'en 2045) de son contrat pour l'exploitation du champ de West-Qurna2 qui produit actuellement 480 000 b/j. Lukoil détient une participation de 75% dans l'exploitation de ce champ. L'objectif de l'extension de la durée du contrat est l'augmentation progressive de la production à 800 000 b/j. Le groupe russe aura à terme une production de 1 M b/j en Irak.

3. PLAN DE RÉFORME DU SECTEUR BANCAIRE PUBLIC.

Le Premier Ministre a présidé le 27 novembre une réunion de haut niveau avec le cabinet d'audit financier Ernst & Young ainsi que la Ministre des Finances, le Gouverneur de la Banque Centrale et le directeur général de la banque Rafidain. Ernst & Young a proposé un plan de réformes étalé sur 8

mois pour la banque Rafidain, incluant une revue de son portefeuille et des réformes administratives structurelles, avec pour objectif qu'elle puisse s'insérer dans le système bancaire international. La banque Rafidain est la deuxième banque irakienne : elle rassemble près de 30% des actifs bancaires, 38% des dépôts et délivre 23% des crédits en Irak. Comme la plupart des autres banques publiques, elle joue un rôle très faible dans le financement de l'économie et prête très majoritairement au secteur public. De plus, sa gouvernance est défaillante et la consolidation de ses branches très incomplète. Cela la rend très perméable à des fraudes (comme le vol de 2,5 Mds USD depuis des comptes de la Commission générale des taxes qu'elle hébergeait) et empêche toute évaluation de ses actifs.

4. NÉGOCIATIONS AVEC BAUER SUR LA MODERNISATION DE L'IRRIGATION EN IRAK.

Lors de sa 48^{ème} session annuelle le 28 novembre, le Conseil des Ministres a autorisé le Ministère de l'Agriculture à contracter avec l'entreprise autrichienne Bauer pour l'achat d'équipements d'irrigation modernes. Le contrat fera l'objet d'un prêt qui pourrait être garanti par l'agence de crédit-export autrichienne, OeKB. Ce projet figure dans la loi de finances pour 2023-2025 et est évalué à 300 M EUR. Cette décision fait suite à la visite d'une délégation de Bauer en février 2023 puis la venue en Irak d'une délégation d'entreprises autrichiennes menée par le Ministre des affaires étrangères. La modernisation des techniques d'irrigation est cruciale dans un pays où le secteur agricole consomme près de 80% de l'eau et emploie des techniques particulièrement peu efficaces, telles que l'irrigation par inondation.

IRAN

1. BAISSÉ DE 129% DE LA BALANCE COMMERCIALE.

Selon les douanes iraniennes, au cours des sept premiers mois de l'année 1402 (21 mars 2023-22 octobre 2023), le solde de la balance commerciale (hors pétrole) aurait atteint **-7,66 Mds \$ (-129% en g.a)**, avec 79,5 Mt (+29% en g.a) en volume et **28,3 Mds\$ (-1% en g.a)** en valeur d'exportations. La Chine (8,03 Mds\$), l'Irak (5,35 Mds\$), les Émirats Arabes Unis (3,67 Mds\$), la Turquie (2,75 Mds\$) et l'Inde (1,28 Mds\$) seraient les cinq principales destinations des exportations. Sur la période, les importations auraient atteint 20,9 Mt (+6,2% en g.a) en volume et **36 Mds\$ (+12,6% en g.a)** en valeur. Les Émirats Arabes Unis (10,9 Mds\$), la Chine (10,4 Mds\$), la Turquie (3,75 Mds\$), l'Allemagne (1,2 Mds\$) et

l'Inde (1,1 Mds\$) seraient les cinq principaux fournisseurs. Les quatre catégories principales de produits exportés seraient les produits pétrochimiques (14,58 Mds\$, -11% en g.a), les minerais (7,44 Mds\$, +10% en g.a), les produits industriels (4,27 Mds\$, +14% en g.a) et les produits agricoles (1,98 Mds\$, +25% en g.a). Sur la période, s'inscriraient en net recul les exportations des matières premières polymères (-950 M\$), des huiles à base de pétrole (-863 M\$), des engrais à base d'urée (-808 M\$) et de GPL (-549 M\$).

2. PROJET DE LOI DE FINANCES 2024-205 (SUITE).

Le projet de loi de finances 1403 (cf. brèves n° 44 du 16 au 23 novembre 2023) prévoit de nouvelles mesures fiscales, douanières et sociales : **i)** hausse de 1% de la TVA, pour la première fois depuis 15 ans, afin de financer de nouveaux projets d'infrastructures ; **ii)** création d'une taxe autoroutière, applicable selon le kilométrage et le modèle de véhicule, en vue de financer le développement, la rénovation et l'entretien des routes ; **iii)** baisse des droits de douanes sur les importations à 2% sur les machines, équipements et matières premières et à 1% sur les biens essentiels et médicaments ; **iv)** revalorisation des salaires des fonctionnaires (+18%) et des pensions de retraite (+20%), nettement inférieure à l'inflation officielle (45,5% en moyenne annuelle sur les douze derniers mois).

3. EXTENSION DE L'AÉROPORT DE TÉHÉRAN

Le Ministre des routes et de l'urbanisme a annoncé le démarrage des opérations de construction de la phase 2 de l'aéroport international Imam Khomeini, dans le cadre du plan « Iran en avant ». Le projet fait l'objet d'un partenariat sino-iranien dans le cadre de l'accord de 25 ans entre les deux pays et devrait être financé par la partie chinoise, pour un coût total estimé à 2,5 Mds €, en contrepartie d'une compensation pétrolière. Le projet prévoit notamment la construction d'un nouveau terminal d'une superficie de 410 000 m² et de deux nouvelles pistes. La société chinoise Hakan Energy devrait jouer un rôle majeur dans la fourniture d'équipements, la supervision et la gestion des travaux, en collaboration avec la structure iranienne Khatam al-Anbia. À moyen terme, la capacité d'accueil de l'aéroport est estimée à 50 millions de passagers par an, avant d'atteindre 110 millions une fois l'ensemble des phases de développement complétées.

ISRAËL

1. RÉVISION DU BUDGET 2023 PRÉSENTÉE À LA KNESSET.

Avant même la révision du budget 2024, il s'agit de concrétiser sur 2023 le financement de la guerre contre le Hamas. Pour cela, les dépenses de l'année en cours seront rehaussées de 17 Mds ILS pour le volet militaire et de 13 Mds ILS pour les actions civiles (compensations). Une des sources de tension est liée à la réorientation des fonds de coalition qui ont été votés en mai dernier. Le Ministre des Finances a souhaité limiter la baisse de ces dépenses, souvent à but religieux, à seulement 1 Md ILS contre les 2,5 Mds recommandés par ses services. L'excédent de 0,6 point de PIB en 2022 fera sans doute place à un déficit de plus de 2,6% en 2023.

2. BAISSÉ DU MARCHÉ DE L'IMMOBILIER.

Depuis un an, le marché de l'immobilier donne des signes de faiblesse. Le conflit ne fera que les accentuer et cela se verra sur les statistiques de fin 2023 et début 2024. En septembre on recensait déjà plus de 61 000 logements neufs sur le marché, soit un an de mises en chantier. C'est un record et une hausse de 40% en 8 mois. Les prix à la vente baissent aussi ; la tendance est nette depuis juin (selon la banque Hapoalim : -3,9% en année glissante). Le deuxième établissement bancaire du pays évalue à ce stade ses prêts immobiliers non performants à 2,4% de l'encours (un peu moins de 2 Mds ILS), c'est une hausse de 0,5 point en un an. L'immobilier représente 65% du total des prêts non performants de la Hapoalim.

3. LA PRODUCTION GAZIÈRE ATTEINT UN NOUVEAU RECORD.

Au troisième trimestre (donc avant les attaques du 7/10) les ventes de gaz combinées des trois grands champs israéliens avaient atteint un record de 1,3 Md USD, notamment grâce à la montée en puissance de Karish, champ gazier au nord. Karish approvisionne, pour l'instant, uniquement Israël et n'a pas été la cible du Hezbollah. Il produit aussi une moyenne de 19 000 barils jour de brut pour les raffineries israéliennes mais l'extension de cette capacité a été retardée, notamment car les plateformes devaient venir de Dubaï. 50 jours après le début du conflit, toute la production israélienne est presque en capacité maximale. La question stratégique reste toutefois ouverte : faut-il exporter le gaz par une terminal de liquéfaction flottant ou un gazoduc vers l'Égypte ou vers Chypre ?

Moyenne de la Production gazière au T3 2023 : 10 ⁶ pieds cube/j	Leviathan	Tamar	Karish
Destination : 10 ⁶ pc/j	Israël	Égypte	Jordanie
	1 121	1 028	517
	1 512	812	334

JORDANIE

1. BAISSÉ DU DÉFICIT COMMERCIAL FIN SEPTEMBRE 2023.

Selon le Département des Statistiques (DoS), au cours des neuf premiers mois de 2023, le déficit commercial a diminué de -11 % par rapport à la même période en 2022, pour atteindre 7,1 Mds JOD (10 Mds USD). Ce résultat est dû à une baisse des importations de -7 % en g.a-elles ont atteint 13,8 Mds JOD (19,5 Mds USD) fin septembre 2023. La part de produits pétroliers dans ces importations représente 16,5 % en valeur, contre 18,8 % lors des neuf premiers mois de 2022-les importations de produits pétroliers étant en baisse de -18,3 % en g.a. Quant aux exportations totales, elles ont diminué de -2,4 % pour atteindre 6,8 Mds JOD (9,5 Mds USD) fin septembre 2023. Elles comprennent 92,7 % d'exportations nationales (-2 % en g.a) et 7,3 % de réexportations (-7,3 % en g.a.). La plupart des exportations nationales sont en baisse : le textile (15,1 % des exportations, -13,9 % en g.a.), les engrais (11,6 % des exportations, -14,3 % en g.a.), la potasse (7,6 % des exportations, -37,2 % en g.a.) et le phosphate (6,7 % des exportations, -23,7 % en g.a.). À l'inverse, les exportations de bijoux et pierres précieuses (9 % des exportations, +71,5 % en g.a.) et les produits pharmaceutiques (5,6 % des exportations, +28,2 % en g.a.) observent une hausse.

2. LANCEMENT DE LA « GREEN FINANCE STRATEGY » 2023-2028.

La Banque Centrale de Jordanie (CBJ) vient de lancer une stratégie sur cinq ans pour soutenir la finance verte – *Green Finance Strategy* (2023-2028) – qu'elle a élaborée avec la Banque Mondiale depuis 2022. La stratégie est financée par le *Multi-Donor Trust Fund* (MDTF) géré par la Banque Mondiale et le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale (MoPIC), et alimenté par les gouvernements du Royaume-Uni, des Pays-Bas, du Canada, de l'Allemagne et de la Norvège. Elle a pour objectif de permettre au secteur financier jordanien d'adopter les dernières pratiques en matière de financement vert.

3. RELANCE DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA CRÉATION D'UN CENTRE ÉCONOMIQUE À LA FRONTIÈRE JORDANIE-IRAK.

La *Iraqi-Jordanian Company for Industry*, détenue à parts égales par les gouvernements jordanien et

irakien, a relancé un appel d'offres international pour développer un centre économique commun à la frontière des deux pays, plus de sept mois après avoir lancé le premier (2 avril 2023). L'appel d'offres est ouvert aux entreprises internationales spécialisées dans la construction de centres économiques, de zones de développement et de zones franches. Il invite les entreprises à candidater pour l'élaboration des études et des plans, ainsi que pour le développement, le financement, la gestion, l'investissement, la promotion, l'exploitation et l'entretien de ce futur centre de 22 km². La date limite de remise des offres est fixée au 1^{er} mars 2024.

LIBAN

1. PROPOSITIONS DU QATAR POUR LE REDRESSEMENT DES SECTEURS DE L'ÉNERGIE ET DES TRANSPORTS.

Dans le cadre de la visite au Qatar du Ministre de l'Économie libanais, Amine Salam, des propositions qatariennes ont émergé dans les secteurs des transports et de l'énergie. Le Qatar aurait notamment évoqué trois projets d'énergie renouvelable d'une capacité de 500 MW. Les modalités de financement et les conditionnalités associées n'ont pas été précisées. À ce jour, l'état technique d'Électricité du Liban ne permettrait a priori pas d'injecter une telle capacité d'énergie intermittente dans le réseau électrique. Par ailleurs, le Ministre des Transports qatarien aurait proposé de financer des études de faisabilité dans le secteur des transports, ciblant le redressement des infrastructures terrestres, maritimes et aériennes.

2. 6300 EMPLOYÉS LIBANAIS DANS LES ENTREPRISES FRANÇAISES AU LIBAN.

Une étude conjointe du SER de Beyrouth et de la CCI France Liban a recensé 50 entreprises françaises implantées au Liban et employant 6 300 employés. Comme dans la plupart des pays émergents, les implantations françaises sont principalement des filiales de grands groupes. Toutefois, la spécificité libanaise tient aux stratégies de nos sociétés, qui visent à la fois : **(i)** le marché libanais ; **(ii)** les marchés tiers ; **(iii)** le développement de services partagés. Ces implantations françaises sont très diversifiées au plan sectoriel. Elles opèrent dans le secteur des services (22%), l'énergie (12%), le BTP (10%), l'agroalimentaire (10%), le numérique (8%) et les transports (6%).

TAILLE DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES IMPLANTÉES AU LIBAN EN 2023



PALESTINE

1. BAISSÉ DE L'AIDE EXTÉRIEURE.

L'aide extérieure à l'Autorité palestinienne a chuté, de 1358 M USD en 2013 à 321 M USD en 2021, conduisant à des difficultés de financement du déficit public. Les seuls bailleurs qui continuent à fournir de l'aide budgétaire directe sont la Banque Mondiale, l'UE, la France et la Norvège. D'après l'Autorité monétaire, les entrées de fonds des bailleurs au gouvernement palestinien ont diminué de ~600-700 M USD par an entre 2012 et 2016 à ~300 M USD par an entre 2017 et 2023 (T2) mise à part l'année 2019 avec 500 M USD reçus. De même, le financement des autres secteurs (entreprises, ONG) s'est contracté, passant de ~250-300 M USD entre 2012 et 2015 à ~100 M USD entre 2017 et 2023 (T2). Les guerres de Gaza en 2014 et 2021 n'avaient pas entraîné d'augmentation significative des dons.

2. PANORAMA DE L'INFLATION DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS.

En Cisjordanie, les prix sont relativement stables malgré le doublement des frais de transport et la perturbation des livraisons de marchandises du fait des nouvelles restrictions de circulation. Les statistiques officielles prévoient une hausse de 0,1% en octobre par rapport à septembre 2023. En revanche, les prix ont augmenté de 12% à Gaza et de 0,5% à Jérusalem depuis le 7 octobre. Dans la bande, le prix de l'eau s'est renchéri de 74%. Du fait de l'arrimage de l'économie palestinienne au shekel, le contrôle de l'inflation revient à la Banque Centrale israélienne. Avant le déclenchement de la guerre, celle-ci aurait dû rester modérée et se situer autour de 3,4% en glissement annuel en 2023. L'Autorité monétaire palestinienne – qui ne peut émettre de shekels – se concentre sur la régulation bancaire dans les Territoires en garantissant notamment la stabilité et la sécurité du système bancaire.

3. RÉPERCUSSIONS DE LA GUERRE SUR LA RÉCOLTE DES OLIVES.

La moitié des terres arables de Cisjordanie est consacrée à la culture des oliviers. 80 000 à 100 000 familles vivent des revenus du marché des olives d'environ 170 à 191 M USD par an. Or la guerre s'est déclenchée pendant la saison de la cueillette des olives. Le 5 novembre, le Ministre israélien des Finances a appelé à la restriction de l'accès aux terres agricoles à proximité des colonies israéliennes en Cisjordanie pour les Palestiniens ce qui a compliqué la récolte des olives et réduit les revenus générés par leur cueillette. 9 tonnes d'olives ont été cueillies selon le ministère de l'agriculture palestinien contre une prévision de 18 tonnes déjà inférieure aux années précédentes.

SYRIE

1. REDRESSEMENT PROGRESSIF DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Après avoir connu des destructions substantielles de ses infrastructures, la Société syrienne de télécommunications a récemment amélioré ses services d'internet et de téléphonie, notamment grâce à une subvention et des dons d'équipements en nature de l'État chinois à hauteur de 30 M USD. La capacité de passerelle internationale est ainsi passée de 80 à 800 Gb au mois de novembre. Par ailleurs, 99 systèmes d'énergie solaire sont en cours d'installation à Homs, Tartous et Lattaquié pour des unités d'accès optique externes et donc un accès plus fiable et régulier à internet, tandis que 100 000 passerelles internet supplémentaires seront installées grâce aux subventions chinoises. En parallèle, l'Autorité de régulation des télécommunications continue d'augmenter les prix des forfaits téléphoniques de base (+25% en octobre par rapport à avril 2023) et les communications fixes et services internet (+ 30%).

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES.
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr